

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
CENTRE-VILLE DU 19 DECEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier Centre-Ville s'est tenue le 19 décembre 2018, à 19h00, salle de conférences à l'Abbaye Saint-Germain.

Etaient présents**Guy FERREZ**

Maire d'Auxerre

Guy PARIS1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité**Joëlle RICHET**

Élue référent en charge du quartier

Jean-Philippe BAILLY

Elu en charge du quartier

Patrice VAYNE

Président du Conseil de quartier

Pascal DURVILLE

Représentant à la Commission de quartiers

Georges DUGENNE

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Patrice LAMBERT

Membre du Conseil de quartier

Frédéric SIRE

Membre du Conseil de quartier

Laurence BROCARD

Membre du Conseil de quartier

Absente excusée**Annick PICARD**

Suppléante à la Commission de quartiers

et la participation de 128 habitants

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Election des membres du Conseil de quartier

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier. Il indique que celle-ci clôture le cycle des Assemblées. Il a pu constater, lors des autres Assemblées, l'intérêt de nombreux volontaires pour constituer un nouveau Conseil et l'envie de se mettre au service des habitants dans un souci de maintenir et de faciliter les liens avec les élus municipaux, les services de la Ville, la Communauté de l'Auxerrois et les associations. Ce constat est donc très positif au regard des 16 ans d'existence de ce dispositif. Il faut garder à l'esprit l'efficacité en utilisant les techniques et les nouveaux moyens informatiques et outils de communication dont nous disposons à présent. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif, qui réponde vraiment aux attentes des habitants.

Guy Paris définit le Conseil de quartier Centre-ville comme précurseur et novateur dans le principe de démocratie participative. Le travail effectué a été riche et ambitieux. Leur particularité a été de fédérer des habitants et des commerçants en associations, afin que les choses se mettent en place. Une fois l'impulsion donnée, chaque collectif fonctionne librement et organise événements et animations.

Le quartier Centre-Ville est rattaché au nouvel équipement Centre-Ville/Conches-Clairions qui regroupe les équipes de la Maison de quartier et du Centre Social et travaillent sur des actions, des animations, des services aux habitants suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en cohérence avec les politiques portées dans ces équipements.

Guy Paris rappelle le rôle de l'élu référent délégué à chaque Conseil de quartier, Joëlle Richet, pour le quartier Centre-Ville, qui tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville. Elle est secondée par Jean-Philippe Bailly.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole au président.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier

Patrice Vayne fait le bilan des actions mises en place depuis deux ans.

- La campagne de propreté intitulée "Un jour, un déchet", coordonnée avec les commerçants et habitants avec une sensibilisation assez forte au niveau des établissements scolaires.

- La mise en place du marché de producteurs locaux du samedi. Il a fallu trouver les producteurs et l'emplacement favorable, l'enjeu étant que les habitants qui travaillent et ne peuvent se rendre aux marchés en semaine puissent avoir un service direct avec des produits de qualité en circuit court. Ce marché accueille également des associations ou des artistes qui se font ainsi (mieux) connaître.

- La végétalisation dans les quartiers en phase expérimentale : c'est-à-dire comment permettre à des propriétaires et locataires de s'emparer d'un petit espace de la voie publique pour y mettre des plantes et réintroduire la nature en Ville sur la base du volontariat, en partenariat avec les services de la Ville. Ce projet permet aussi de développer une autre entente, une autre convivialité et solidarité entre les habitants d'un quartier. Cela encourage également les propriétaires de chiens à ne pas laisser les déjections de leur animal par terre.

- La possibilité, pour les commerçants, d'offrir un temps de stationnement gratuit à leurs clients. L'idée paraît simple mais la réalisation est plus complexe. Il faut travailler sur le principe de parcmètres "intelligents" permettant aux commerçants de créditer une carte valable pour une part de ticket de stationnement ou sur des achats.

- Le chantier des circulations et des stationnements urbains, problématiques sensibles. Les positions sont ambivalentes : avoir une Ville avec moins de circulation donc moins de pollution mais aussi pouvoir se garer à proximité des commerces et/ou de son habitation.

- L'action sur les dépôts sauvages. Le Centre-Ville possède une population en rotation. La communication et l'information sur les heures, les jours des ramassages, la connaissance des nuisances dues aux dépôts sauvages doivent sans cesse être répétées. Plusieurs dispositions ont été étudiées sans parvenir à trouver de réelles solutions pérennes. C'est un combat journalier. Si la pédagogie ne fonctionne pas, il faudra être répressif sur ces agissements intolérables.

- L'appui aux associations citoyennes : il semblait difficile de couvrir la totalité des demandes et des attentes. Deux associations commerçants/habitants et une association de commerçants existaient. Les quartiers des quais, Eglény et Paris n'en possédaient pas. Après être allé à la rencontre des habitants et des commerçants, aujourd'hui, la totalité des quartiers du Centre-Ville est couverte par 6 associations, au fonctionnement autonome avec des actions personnelles ou transversales.

- L'écoute des riverains sur les problèmes de vie : il s'agit principalement de sécurité, de salissures du domaine public (papiers/mégots/cannettes/emballages ...) et des problèmes de déjections canines.

Le premier constat du Conseil de quartier est qu'Auxerre est une ville dynamique avec énormément d'activités, de participations, d'associations, bénéficiant d'une réelle vie culturelle, sportive, citoyenne.

Le second constat est qu'il est possible de mobiliser les Auxerrois sur des thématiques précises à partir du moment où ils ont le sentiment d'éprouver du plaisir à faire ensemble.

Les membres du Conseil de quartier se sont questionnés sur l'exact pouvoir d'un Conseil de quartier : jusqu'où peut-on aller dans les propositions ? Jusqu'où peut-on aller dans les réalisations ? Si les projets correspondent aux besoins, même s'ils sont ambitieux, leur finalité est-elle réalisable ? De ces constats, le Conseil de quartier souhaite engager une réflexion pour envisager la Ville de demain, pas uniquement entretenir l'existant mais se questionner, pour le Centre-Ville, sur la vie dans 2, 3 ou 4 ans, et pas seulement au niveau des aménagements urbains.

Lors de l'Assemblée de quartier de 2017, le Conseil de quartier a mis à disposition des petits carnets afin de recenser les remarques et souhaits des habitants du Centre-Ville.

La liste établie est :

- relancer le commerce en Centre-Ville,
- lutter contre la vitesse,
- favoriser les circulations douces,
- élaborer une politique claire et sécurisante de la circulation et du stationnement,
- réprimer les incivilités, y compris en verbalisant,
- renforcer la sécurité et le respect de la voie publique par le déploiement de caméras,
- obliger les propriétaires à créer des locaux poubelles,
- répondre aux besoins de santé,
- se réapproprier la nature en ville.

La feuille de route pour 2019 se constitue de 5 briques :

La ville en commun :

- | | |
|-------------|--|
| thématiques | ✓ santé-propreté-sécurité |
| | ✓ conciergerie |
| | ✓ circulation-stationnement |
| | ✓ talents de femmes : vision des femmes de la vie en Ville |
| | ✓ fête des initiatives citoyennes |
| | ✓ logements dignes |
| | ✓ fête du Centre-Ville |

La nature en ville :

- | | |
|-------------|---------------------------|
| thématiques | ✓ végétalisation |
| | ✓ vignes |
| | ✓ incroyables comestibles |

L'économie :

- | | |
|-------------|-----------------------------|
| thématiques | ✓ le marché du samedi matin |
| | ✓ les circuits courts |
| | ✓ la boutique participative |
| | ✓ le Label auxerrois |
| | ✓ le vingt (vin) du mois |

Le numérique :

- | | |
|-------------|-----------------------------------|
| thématiques | ✓ les horodateurs intelligents |
| | ✓ la commission éthique citoyenne |

✓l'appli auxerroise

Le laboratoire ville-vies :

thématiques

✓potager cité-Gouré

✓auxerrois de cœur : réservoir d'idées et d'expertises

✓ambassadeurs

✓porte de Paris

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Les Assemblées de quartier sont un moment important. Ce Conseil de quartier est particulièrement productif et travaille en lien étroit avec l'équipe municipale et les services de la Ville. Ce qui permet d'affirmer qu'ensemble, il est possible de faire de grandes et belles choses car il s'agit là d'intelligence collective. Je me dois d'encourager toutes ces initiatives.

Je donne la parole à chacune et chacun d'entre vous.

Sujet, question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
<p>Je déplore le rétrécissement de la rue de Paris, les camions de livraison bloquent souvent la circulation, par manque de stationnement. J'ai peur aussi, que l'implantation de bacs à végétaux sur les trottoirs gênent les circulations piétonnes.</p> <p>Cette rue devrait être refaite dans son intégralité, la chaussée comporte des trous, la rue est triste.</p>	<p>Les aménagements rue de Paris sont en période test. Tout ce qui pourrait poser problèmes ne sera pas retenu, nous garderons le meilleur.</p> <p>Je vous l'accorde, votre constat est bon. Le projet vise à améliorer l'esthétique et l'attractivité de la rue de Paris. C'est un vrai projet de renouvellement urbain</p>
<p>Beaucoup de cellules commerciales sont vides en centre-ville, même les pharmacies ferment.</p>	<p>L'agence de santé a considéré qu'il y avait trop de pharmacies en centre-ville et n'autorise plus le remplacement. La librairie a cessé son activité, c'est le souhait des propriétaires. Le commerce est un flux d'ouvertures et de fermetures. La cherté des loyers est à prendre en compte. Ce domaine est complexe, nous jouons notre rôle. Je suis lucide sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.</p>
<p>Monsieur le président du Conseil de quartier nous a brossé une belle image de la Ville d'Auxerre. Je suis d'accord. Toutefois, pour qu'un cœur de ville fonctionne, il faut des clients aux commerces. Pour avoir des clients, il faut du stationnement. Auxerre est à taille humaine, on peut marcher, mais il faut une clientèle importante pour qu'un commerce fonctionne.</p> <p>La place Saint-Nicolas est belle, mais il n'y a pas une seule animation. On met des barrières partout pour empêcher le stationnement.</p>	<p>Je trouve que vous donnez une image négative de la Ville. Son attrait est aussi qu'elle n'a pas été détruite, mais il nous faut conjuguer avec des monuments et des rues et ruelles. Pour faciliter les achats en centre-ville, le stationnement boulevards du 11 Novembre et de la Chaînette est gratuit. Et je trouve qu'il y a beaucoup de monde dans les rues piétonnes le samedi après-midi. Si nous gardons du stationnement payant c'est pour éviter des voitures ventouses. Le problème du stationnement est commun à beaucoup de communes, c'est la vie d'une ville.</p>
<p>Les horaires des bus ne sont pas adaptés. Les chauffeurs ne sont pas attentionnés, ils démarrent avant que l'on soit assis.</p>	<p>Je vais signaler ces comportements au concessionnaire, il a une obligation de qualité de service. Nous travaillons d'ailleurs sur les circuits et les arrêts de bus.</p>

<p>villes et je suis content d'être à Auxerre, je trouve cette ville propre.</p>	<p>Je vous remercie de ce témoignage.</p>
<p>Je trouve que les stationnements gratuits sont nombreux en périphérie, les navettes passent et je crois que nous sommes nombreux à pouvoir faire quelques mètres à pied.</p>	<p>Effectivement, dans une ville, les circulations doivent se conjuguer et satisfaire tout le monde n'est pas chose aisée.</p>
<p>Je pense que la place de la cathédrale est mal fleurie, alors que beaucoup d'espaces verts sont très beaux.</p>	<p>C'est votre idée et votre droit de penser cela. Les jardiniers varient les plantations et ils n'utilisent plus les mêmes méthodes d'entretien.</p>
<p>La Ville d'Auxerre est magnifique. Je trouve que le stationnement, boulevard de la Chaînette et boulevard du 11 Novembre, dénature ces voies. Auxerre n'est pas une grande ville, on peut s'y promener. Ma question est quel devenir pour l'espace du Conseil Départemental, rue de l'Etang-Saint-Vigile ?</p>	<p>Je souhaite que la Ville se porte acquéreur de l'ensemble (bâtiment et parking), comme l'a révélé un article de l'Yonne Républicaine. Cette acquisition, qui permettra du stationnement en centre-ville, est aussi liée au projet d'aménagement de la place des Cordeliers. Elle permettrait également de créer des logements amenant une clientèle.</p>
<p>Je veux faire deux compliments : les navettes sont très pratiques et j'ai pris contact avec le service <i>Allô Mairie</i>. La réponse a été apportée en 1 heure. Je pense qu'il faudrait ajouter des bancs en centre-ville.</p>	<p>Je demande à la Direction Cadre de Vie de repérer les endroits en cœur de ville où il faut placer ces bancs ; il faut des haltes pour ne pas décourager la marche à pied.</p>
<p>Il n'y a plus de ligne de bus pour aller à la polyclinique. La place Laurent-Bard serait bien plus agréable si on y plantait ne serait-ce qu'un arbre.</p>	<p>J'ai demandé au service de la Communauté et au concessionnaire de rectifier certains parcours de lignes. Nous allons y remédier.</p>
<p>Serait-il possible de mettre un stop à l'angle des rues Alexandre-Marie et Ballets, la visibilité n'est pas assez dégagée, la priorité à droite est dangereuse. Dans certaines rues, c'est l'anarchie au niveau du stationnement, rue du Grand-Caire par exemple. Lorsque j'ai contacté la Police Municipale, les agents m'ont dit ne pas avoir ordre de verbaliser.</p>	<p>S'il faut modifier la signalisation afin d'assurer la sécurité, nous le ferons. D'ailleurs, je suis partisan des double stop, ils calment le jeu des circulations. Le traçage pourrait s'effectuer au printemps 2019. Si l'infraction est constatée, elle doit être verbalisée. Je ferai un point avec ce service.</p>
<p>Je voudrais savoir pourquoi la rue de la Cité Romaine est à double sens, alors qu'elle était à sens unique depuis bien longtemps ? Il est très difficile, venant de la rue du 4 Septembre, d'y accéder puis d'y circuler. Le traçage des circulations et stationnements, place de la Préfecture n'est pas optimal et pas bien respecté.</p>	<p>Je ferai vérifier si la signalétique est suffisante et visible. Le traçage, si nécessaire, sera refait au printemps 2019.</p>

Je note un manque de cohérence boulevard de la Chaînette sur le tracé de la piste cyclable. En effet, depuis qu'une voie est destinée au stationnement, pour y accéder les voitures doivent couper la bande cyclable. C'est assez risqué.	L'aménagement du boulevard de la Chaînette est provisoire. Je prends note de vos remarques.
En 2016 et 2017, nous vous avons demandé de faire autre chose sur les quais pour délimiter les circulations piétonnes et cyclables. C'est toujours au même point.	Lorsque j'ai approuvé cette demande, je pensais que cela était simple. Il n'en est rien car il faut travailler à la résolution d'un important problème d'évacuation des eaux.
Je me fais porte-parole de beaucoup de personnes : pourquoi la stèle dédiée aux femmes, dénonçant la violence à leur encontre, est près de la passerelle ? C'est une incongruité.	Il me semble important que nul n'ignore ces états de faits. Ce passage est très fréquenté c'est un choix assumé.

4 - Élections

Le Conseil de quartier est constitué, sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote. Il est ainsi composé :

Patrice VAYNE
Pascal DURVILLE
Patrice LAMBERT
Laurence BROCARD
Frédéric SIRE
Michèle VARENNE
Elisabeth BOUILLOT
Christian JOUBERT
Simon LAURENT

Invités permanents
Emmanuelle DEVILLARD
Eric AUBERT
Annick WROBEL
Muriel ALIBERT
Marie-Christine FOCHE
Philippine LAROCHE
Claude ROUSSEAU-ANDRE
Eric MOUTARD
Michel HALAJKO

L'Assemblée de quartier se termine à 21h30.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

Guy PARIS